



CS 60615  
35706 RENNES CEDEX 7  
Tél. 02.99.38.04.14

Supplément à VRAC INFO N°07-09  
ISSN 0298-4032

19 octobre 2007

[www.creaibretagne.org](http://www.creaibretagne.org)

# *SUR LE VIF*



## FUTURS LIEUX DE VIE À TAILLE HUMAINE

En matière d'accueil/hébergement social ou médico-social les offres ont pour la plupart connu ces dernières années une évolution aussi patiente que tenace vers les petits effectifs, vers les lieux de vie à taille humaine.

Tout se passe comme si les réponses françaises anticipaient peu à peu les tendances européennes à la "désinstitutionnalisation".

Celles-ci dominent en effet dans les programmes européens, et notamment dans les pays du Nord.

Irions-nous, comme dans certains pays, vers l'interdiction du groupement de domiciles au-delà de 10, voire 6 personnes ?

Cette volonté trouve en effet son motif principal dans l'idée qu'au-delà de 6 (il faut bien fixer un nombre), le regroupement permanent de personnes au motif de leur problématique (handicap, difficulté sociale, etc.) serait -ce que la charte et les directives interdisent- de la "ségrégation".

Il y a évidemment des arguments, notamment financiers et notamment en France, pour valoriser les unités plus grandes (plus de 40 personnes handicapées, ou âgées) promettant une meilleure gestion, une permanence professionnelle à toute heure.

Mais les porteurs de projets de structures semblent sans doute bien avisés quand ils prévoient aussi la possibilité de fonctionnement par très petites unités.

Cela les conduira cependant à prendre en compte autrement le cadre de vie, la sécurité, la formation des personnels, et surtout les projets de vie des personnes.